

Journée à pied à l'école

vendredi 22 septembre 2023



Fêtons le chemin de l'école et la mobilité active !

Le chemin de l'école est un espace fertile pour l'imagination, en témoignent les petits personnages de la Journée internationale à pied à l'école 2023 qui s'imaginent en pleine exploration dans la jungle !

Parmi les chats-tigres, les flaques-aux-crocos et les voitures-fauves, nos explorateurs et exploratrices vont bon train sur le chemin de l'école !

A pied, les enfants découvrent leur environnement, développent leurs amitiés et apprennent les bons réflexes face au trafic.



La Journée internationale à pied à l'école est une campagne de l'ATE Pedibus (Association transports et environnement) et elle est soutenue par le Fonds de sécurité routière.

Elle s'inscrit durant la Semaine européenne de la Mobilité, lors de laquelle les classes des écoles de Suisse romande et du Tessin sont sensibilisées à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

L'école de Compesières a décidé de se joindre au mouvement et propose des cortèges encadrés par des parents et membres de l'APEBAR depuis les différents villages de la Commune, pour le trajet du matin vers l'école.

Les élèves participant aux cortèges pourront arriver ce matin-là à 8h15 et ils seront accueillis, ainsi que les accompagnants et le corps enseignant, par un petit-déjeuner offert par la Commune de Bardonnex.

Les points de rendez-vous des cortèges

- **Bardonnex**

7h40 à la fontaine en face de la Comète (**départ à 7h45**)

- **Croix-de-Rozon**

7h40 devant l'ancienne Poste (route des Hospitaliers 112) (**départ à 7h45**)

- **Landecy**

7h40 devant la Fontaine (**départ à 7h45**)

- **Charrot**

8h00 devant la Fontaine (**départ à 8h05**)

- **Saconnex-d'Arve**

7h50 à l'angle du chemin des Contamines et de la route de Saconnex-d'Arve (**départ à 7h55**)

SANS INSCRIPTION

Responsabilité et retard: l'événement se tenant sans inscription, l'APEBAR décline toute responsabilité dès le départ des cortèges en cas de retard des enfants.

En cas de retard au point de rendez-vous, les parents sont priés d'accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s) directement à l'école.

L'APEBAR décline toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victimes. Par l'acceptation de ce règlement, les participants s'engagent à ne pas poursuivre pénalement ou civilement les organisateurs en cas d'accident.